

Cahier des charges
« Refonte du site internet de l'Union du Mareyage Français »



UNION DU MAREYAGE FRANÇAIS

Identification du document	
Référence	UMF_Site_Internet_CDC_V2
Version	2
Date de la version	02/11/17

UNION DU MAREYAGE FRANÇAIS

212 avenue du Maine – 75014 PARIS - ☎ : 01 47 27 19 06 - contact@mareyeurs.org

Table des matières

I.	INTRODUCTION	4
1.1.	Objet du document	4
1.2.	Organisation du document.....	4
II.	PRESENTATION DU PROJET	5
2.1.	Présentation de l'Union du Mareyage français.....	5
2.2.	Contexte du projet	5
2.3.	Public cible et objectifs du nouveau site internet.....	5
III.	ARCHITECTURE DU SITE INTERNET.....	6
3.1.	Architecture générale.....	6
3.2.	Premier bloc : l'Union du Mareyage Français	6
3.2.1.	Page d'accueil du site internet	6
3.2.2.	Page « Qui sommes-nous »	6
3.2.3.	Espace membres UMF.....	7
3.2.4.	Espace newsletter	7
3.3.	Bloc 2 : la branche professionnelle	7
3.3.1.	Espace « Nos métiers ».....	7
3.3.2.	Espace « Se former »	7
3.3.3.	Espace « Le mareyage recrute ».....	8
3.3.4.	Bas de page.....	8
IV.	FONCTIONNALITES ET OUTILS ENVISAGES.....	9
4.1.	Accès au site internet	9
4.2.	Navigation dans le site	9
4.3.	Mise à jour du site	9
4.4.	Gestion des bases de données	9
4.5.	Référencement.....	9
V.	EXIGENCES NON FONCTIONNELLES	10
5.1.	Exigences organisationnelles et contractuelles	10
5.1.1.	Planning de mise en œuvre souhaité	10
5.1.2.	Propriété du logiciel (documentation, sources, données)	10
5.1.3.	Accord de confidentialité	10
5.2.	Exigences opérationnelles.....	10
5.2.1.	Assistance et maintenance.....	10
5.2.2.	Hébergement de l'application.....	11

5.3.	Exigences techniques	11
5.3.1.	Respect de la charte graphique Union du Mareyage Français.....	11
5.3.2.	Choix de la technologie	11
5.3.3.	Niveau de sécurité.....	11
VI.	MODALITES DE REPONSE	12
6.1.	Modalités de remise des offres.....	12
6.2.	Remarque complémentaire	12
6.3.	Contenu des dossiers de réponse	13
6.4.	Critères de choix de la solution du prestataire	13

I. INTRODUCTION

1.1. Objet du document

Ce document constitue le cahier des charges décrivant les besoins de l'Union du Mareyage Français concernant la refonte du site internet de l'Union du Mareyage Français.

Ce cahier des charges sert de support à l'appel d'offres qui est lancé conjointement par l'Union du Mareyage Français et la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation de la branche du mareyage-salaison pour la réalisation, la maintenance, et l'hébergement de ce site internet.

Son usage est limité au présent appel d'offres, et il est également disponible sur le site de l'UMF : www.mareyeurs.org

La langue du site internet est le français.

1.2. Organisation du document

Le présent document comprend :

- La présentation de l'Union du Mareyage Français et du projet, objet de la consultation ;
- Le fonctionnement du site internet ;
- Les fonctionnalités et services attendus pour le site internet ;
- Les exigences non-fonctionnelles du dispositif ;
- Les modalités de réponse à l'appel d'offres.

II. PRESENTATION DU PROJET

2.1. Présentation de l'Union du Mareyage français

L'Union du Mareyage Français est une organisation patronale qui fédère 14 syndicats et groupements professionnels locaux répartis le long des façades métropolitaines.

Elle s'appuie ainsi sur un fonctionnement en réseau.

L'Union du Mareyage Français a pour missions :

- De représenter et promouvoir les intérêts des mareyeurs auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière ;
- D'animer le dialogue social en vue de moderniser la convention collective nationale des mareyeurs-expéditeurs ;
- De fédérer et piloter des actions collectives pour accompagner les entreprises dans leur développement.

2.2. Contexte du projet

L'UMF a mis en place un site internet www.mareyeurs.org en 2009.

L'Union du Mareyage français souhaite une refonte complète de ce site internet afin d'améliorer les fonctionnalités existantes et de disposer de nouvelles fonctionnalités.

Parallèlement, les partenaires sociaux réunis en CPNEFP le 22 septembre 2017 souhaitent que ce site puisse être l'occasion pour la branche de communiquer sur ses métiers, ses formations et ses emplois dans l'objectif de renforcer l'attractivité du secteur.

Le nouveau site devra présenter une lisibilité optimale ainsi qu'un accès à l'information et une ergonomie accrue.

Enfin l'UMF souhaite disposer de fonctionnalités d'administration et de mise à jour de son site internet afin d'être plus autonome et efficace. La mise à jour du site doit pouvoir être effectuée par des salariés de l'association n'ayant reçu aucune formation particulière en informatique.

2.3. Public cible et objectifs du nouveau site internet

Avec ce nouveau site, l'UMF et la branche souhaitent s'adresser à 3 cibles privilégiées :

- Les acteurs de la filière des pêches maritimes au sens large afin de leur fournir les informations sur l'association, ses actions, et de leur mettre à disposition des contenus (positions, newsletter...);
- Les adhérents de l'Union du Mareyage Français afin de leur fournir un certain nombre de contenus (études, réglementations, comptes-rendus de réunions...);
- Le grand public et les demandeurs d'emploi en particulier afin d'améliorer l'attractivité des métiers.

III. ARCHITECTURE DU SITE INTERNET

3.1. Architecture générale

Cf. architecture du site en annexe I.

Le site internet se décompose en 2 blocs répondants respectivement aux demandes spécifiques de l'Union du Mareyage Français et des partenaires sociaux dans leur ensemble.

Il contiendra in fine plusieurs rubriques sans que le nombre de celles-ci soit fixe (l'administrateur aura la possibilité d'en créer, d'en supprimer, ou d'en renommer).

Une barre de navigation présentant les différentes rubriques devra être présente sur toutes les pages.

Chaque rubrique sera constituée d'une ou plusieurs pages dont l'arborescence devra être visible.

Gestion de l'espace membres :

La rubrique espace membres ne sera accessible qu'après connexion (login, mot de passe).

3.2. Premier bloc : l'Union du Mareyage Français

3.2.1. Page d'accueil du site internet

Cette page devra contenir 6 blocs :

- Un pavé d'informations générales sur la branche en tête de page « le mareyage en bref » ;
- Un pavé déroulant d'actualités pouvant contenir texte, photos, documents au centre de la page ;
- Un pavé « newsletter » renvoyant à la newsletter du trimestre et consultable via le navigateur et téléchargeable au format .pdf ;
- Un pavé « Agenda » ;
- Un pavé « Vidéo à la Une » permettant de visualiser des vidéos youtube directement sur le navigateur ;
- Un pavé « livre blanc UMF » consultable via le navigateur et téléchargeable au format.pdf.

3.2.2. Page « Qui sommes-nous »

Le menu de cet espace contiendra les éléments suivants :

- Présentation de l'Union du Mareyage Français, partenaires ;
- Le secteur des produits de la pêche et le marché des produits de la mer ;
- Outils financiers du secteur.

Cette page devra également être disponible en version anglaise via clic sur un « drapeau ».

3.2.3. Espace membres UMF

Cet espace est accessible aux adhérents de l'Union du mareyage Français après connexion. Les utilisateurs peuvent y trouver des documents de types :

- Comptes-rendus de réunions de l'UMF ;
- Réglementation qualité, environnement, pêche ;
- Réglementation sociale et accords de branche ;
- Synthèses d'études dont est partenaire ou porteur l'UMF ;
- Plus largement, possibilité de mettre à disposition tout types de documents avec accès limité.

Cet espace en particulier doit permettre à l'administrateur du site internet, à la manière d'un « drive », d'y moduler dossiers, sous-dossiers, et fichiers selon ses besoins.

3.2.4. Espace newsletter

Cet espace renverra à l'ensemble des newsletters de l'Union du Mareyage Français, consultables directement sur le navigateur internet, ou par le biais d'un téléchargement au format .pdf.

3.3. Bloc 2 : la branche professionnelle

3.3.1. Espace « Nos métiers »

Cet espace public contiendra un menu avec les points suivants :

- Responsable qualité ;
- Agréeur ;
- Acheteur ;
- Fileteur ;
- Métiers de la logistique ;
- Responsable de production.

Chaque espace, dont le menu fera apparaître un aperçu via une photo, renverra à une vidéo explicative du métier ainsi qu'un bref descriptif du poste. La création de ces contenus vidéos est également l'objet du présent cahier des charges et pourra être sous-traité.

3.3.2. Espace « Se former »

Cet espace contiendra 3 pavés :

- Un pavé descriptif de la formation « CQP employé polyvalent des produits de la mer » ;
- Un pavé renvoyant vers les différents organismes de formation partenaires de la branche ;
- Un pavé renvoyant vers la plaquette CQP, visualisable directement sur le navigateur internet ou téléchargeable au format .pdf.

3.3.3. Espace « Le mareyage recrute »

Présenté sous forme de carte de France par régions interactive, cet espace doit permettre les actions suivantes :

- Visualisation ou téléchargement des offres d'emploi disponibles ;
- Posts de CV et lettres de motivation au format pdf ;
- Publication d'une offre d'emplois.

3.3.4. Bas de page

Il conviendra de prévoir un bas de page visible sur l'ensemble des pages du site internet avec les accès aux pages suivants :

- Arborescence du site ;
- Mentions légales ;
- Contact.

IV. FONCTIONNALITES ET OUTILS ENVISAGES

4.1. Accès au site internet

Le site internet doit être consultable via les outils suivants : Ordinateurs PC ou MAC, tout type de tablettes ou smartphone.

Le site internet doit être consultable via tous les types de navigateurs internet (Internet Explorer, Google Chrome, Mozilla Firefox, Safari...).

4.2. Navigation dans le site

Afin de faciliter la navigation dans le site internet, il est nécessaire de prévoir :

- Un fil d'Ariane permettant à l'internaute de savoir où il est ;
- Un bouton « retour à l'accueil » visible sur chaque page ;
- Un moteur de recherche.

4.3. Mise à jour du site

L'administration du site doit être assez simple pour qu'il puisse être mis à jour par des personnes n'ayant pas de compétences particulières en informatique.

L'administrateur devra pouvoir :

- Ajouter/supprimer/renommer une rubrique ;
- Modifier le menu d'une rubrique ;
- Ajouter /modifier/supprimer des pages pour chaque élément du menu d'une rubrique ;
- Modifier le contenu de toutes les pages pour chaque élément du menu d'une rubrique ;
- Pour chaque page web, attacher des documents, vidéos, graphiques, tableaux, photos, lien vers sites extérieurs ou une page d'une autre rubrique ;

Il faudra également prévoir l'indication automatique de la date de la dernière mise à jour en bas de chaque page.

4.4. Gestion des bases de données

Le site devra permettre de gérer :

- Une/des photothèque(s), (en option selon budget) ;
- Une CVthèque ;
- Toutes les offres d'emplois postées par un adhérent ou l'administrateur lui-même ;
- Tous les documents mis à disposition dans les espaces public et privé.

4.5. Référencement

Aucune solution de référencement payant n'est souhaitée.

V. EXIGENCES NON FONCTIONNELLES

5.1. Exigences organisationnelles et contractuelles

5.1.1. Planning de mise en œuvre souhaité

L'Union du Mareyage Français et la branche professionnelle souhaitent que l'intégralité du site internet soit opérationnelle et ouverte à l'ensemble des utilisateurs au 1^{er} septembre 2018 au plus tard.

Cette mise en service intègre l'initialisation nécessaire à la mise en service du nouveau site internet. Compte-tenu des délais, et afin d'assurer une bonne visibilité sur le déroulement du projet, l'Union du Mareyage Français souhaite que le prestataire échelonne ses livraisons en 3 lots à définir lors du démarrage des travaux. Ce lotissement permettra à l'Union du mareyage Français d'anticiper et d'étaler les tests et la recette dans le temps.

5.1.2. Propriété du logiciel (documentation, sources, données)

A règlement des factures dues, l'Union du Mareyage Français pourra disposer et sera propriétaire de l'ensemble des constituants du site internet :

1. La documentation du projet (spécifications, dossiers techniques et de conception, manuel d'exploitation, tutoriels...);
2. Tous les codes sources du site ;
3. Toutes les données gérées et stockées par le site.

L'UMF souhaite, en cas de besoin, pouvoir utiliser et exploiter à sa guise ces différents constituants.

5.1.3. Accord de confidentialité

Du fait de la nature confidentielle de certaines données manipulées par le site internet de l'Union du Mareyage Français, il sera demandé au prestataire retenu de garder la plus grande confidentialité sur les informations entrant dans le champ de ce projet.

5.2. Exigences opérationnelles

5.2.1. Assistance et maintenance

L'Union du Mareyage Français souhaite que le prestataire retenu assure la formation initiale des administrateurs du site internet et la fourniture d'un support de formation constituant le manuel d'utilisation du site.

L'UMF souhaite que le prestataire assure un support technique et fonctionnel :

- Pendant les phases de lancement du projet et d'exploitation ;
- En routine du site internet pour répondre aux questions complémentaires ou points de blocage que les membres UMF pourraient rencontrer, mais également pour

s'assurer du bon fonctionnement du site internet. Il est demandé aux entreprises candidates de décrire les modalités de mise en œuvre de ce support.

L'UMF souhaite que le prestataire rédige un tutoriel à destination des membres UMF du site.

5.2.2. Hébergement de l'application

Il est essentiel que le nouveau site internet garde la même adresse que le précédent : www.mareyeurs.org

Le prestataire pourra proposer une offre d'hébergement.

En accord avec l'UMF, le prestataire peut sous-traiter l'hébergement du site internet, mais il reste responsable de cette prestation et sa contractualisation se fera entre l'UMF et le prestataire.

Le prestataire détaillera et chiffrera son offre d'hébergement et d'exploitation du site.

En fonction de l'offre d'hébergement proposée, l'UMF décidera de retenir ou pas le prestataire sur ce point.

5.3. Exigences techniques

5.3.1. Respect de la charte graphique Union du Mareyage Français

La nouvelle application web devra prendre en compte la charte graphique de l'Union du Mareyage Français.

5.3.2. Choix de la technologie

La technologie mise en œuvre pour réaliser le site internet devra répondre aux critères suivants :

- Technologie correspondant à l'état de l'art du marché, s'appuyant sur des solutions et langages standards ayant faits leurs preuves et largement utilisés ;
- Pérennité de la solution technique ;
- Facilité de mise en œuvre et de maintenance ;
- Evolutivité de la solution et de l'architecture proposée.

Le prestataire décrira la solution technique proposée en indiquant s'il s'appuie sur des développements spécifiques ou sur des solutions logicielles existantes. Il précisera les composants logiciels et boîtes à outils techniques qu'il utilise en indiquant leurs niveaux de licence (Opens Source,...).

5.3.3. Niveau de sécurité

La solution proposée devra présenter toutes les garanties nécessaires par rapport à la sécurité du site internet.

VI. MODALITES DE REPONSE

6.1. Modalités de remise des offres

Interlocuteur Union du Mareyage Français

L'interlocuteur Union du Mareyage Français assurant le suivi de la consultation est :

Peter Samson
Secrétaire général
Union du Mareyage Français
212 avenue du Maine
75014 PARIS
Tel : 06.37.61.49.15.
E-mail : psamson@mareyeurs.org

Planning de la consultation :

La consultation se déroulera suivant le calendrier suivant :

03/11/2017	: Lancement de l'appel d'offres – mise à disposition du cahier des charges
24/11/2017	: Remise des propositions par les prestataires soumissionnés
30/11/2017	: Choix du prestataire retenu par la CPNEFP
01/01/2018	: Lancement du projet

Modalités de remise de l'offre :

Les éventuelles questions seront à adresser par email ou téléphone à Peter SAMSON.

Les propositions sont à retourner, sous forme électronique, au format PDF avant le 24/11/2017 12h00, à l'adresse e-mail de Peter SAMSON.

6.2. Remarque complémentaire

Le présent document fournit la description des services et informations attendus dans la solution cible, sans pour autant avoir un caractère exhaustif. Des ajustements (ajouts, suppressions de pages, comportements d'écrans,...) pourront être apportés à l'initiative de l'UMF ou du prestataire lors de la phase de spécifications détaillées du projet.

6.3. Contenu des dossiers de réponse

Afin de permettre à l'Union du Mareyage Français et la CPNEFP d'évaluer et de comparer les différentes propositions qui lui seront faites, les dossiers de réponse devront contenir :

- La présentation de l'entreprise et de son savoir-faire (nombre de salariés, organisation de l'entreprise, date de création, CA,...) ;
- Le périmètre fonctionnel pris en charge dans le cadre de la prestation ;
- La description de la solution technique proposée ;
- La description de la méthode et de l'organisation proposées sur le projet ;
- Le lotissement et le planning de réalisation proposés ;
- La description des prestations d'hébergement et d'exploitation assurées par le prestataire ;
- La description de la prestation de la maintenance applicative à prévoir ;
- La description des livrables de la prestation (application, documentations,...)
- Les éléments contractuels se rapportant au projet aux, logiciels livrés, à son hébergement et exploitation,
- Les coûts détaillés relatifs à la mise en œuvre et à l'exploitation de l'application :
 - Chiffrage détaillé de la réalisation ;
 - Coûts éventuels de licences logicielles ;
 - Installation en production ;
 - Formation au dispositif ;
 - Hébergement et exploitation de la solution ;
 - Maintenance applicative,

En particulier, l'offre devra séparer le coût des deux blocs présentés au point III du présent document.

Ces coûts seront présentés en différenciant les coûts d'investissement, des coûts de fonctionnement annuels

- Des références de projets similaires récents.

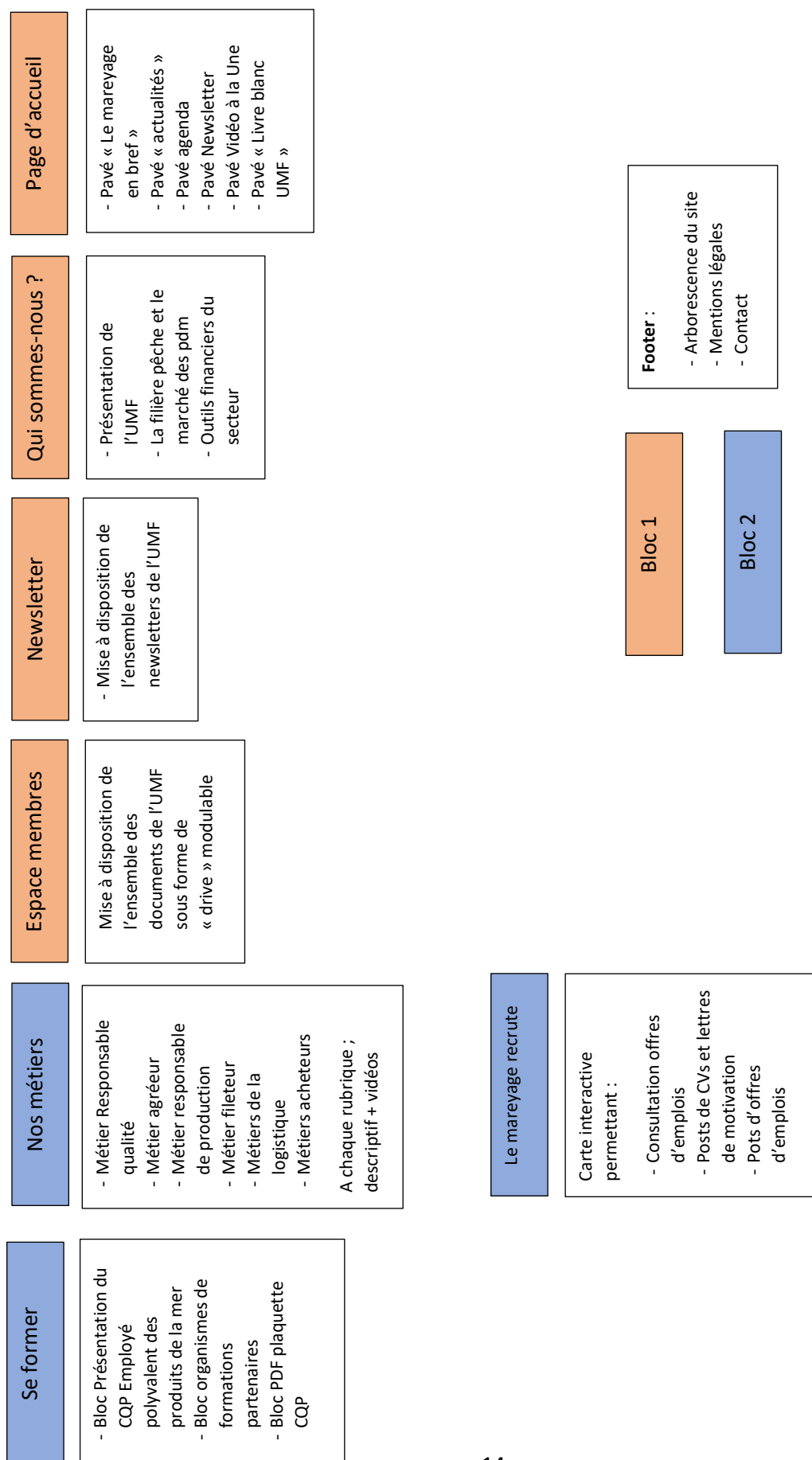
6.4. Critères de choix de la solution du prestataire

L'Union du Mareyage Français et la CPNEFP du mareyage-salaison attacheront une attention particulière au choix du prestataire au regard des critères suivants :

- Compréhension du contexte et enjeux du projet ;
- Méthode d'organisation de projet proposés ;
- Solution technique proposée (investissement + coût de fonctionnement récurrents : suivi, hébergement, maintenance, contenu,...) ;
- Capacité et motivation du prestataire à assister l'Union du Mareyage Français sur ce projet, à l'accompagner et le conseiller sur ses projets informatiques dans la durée et de façon collaborative ;
- Expérience et références du prestataire sur des projets similaires récents.

Une grille d'analyse de l'offre du prestataire est détaillée en annexe.

ANNEXE I Organisation générale du site internet



ANNEXE II Grille d'analyse de l'offre du prestataire

LE PRESTATAIRE	TRES SATISFAISANT	SATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	NON SATISFAISANT
Références				
Expériences				
Compréhension du projet				
Motivations				
Capacité de conseil				

PROPOSITION	TRES SATISFAISANT	SATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	NON SATISFAISANT
Rubricage proposé				
Fonctionnalités				
Outils de mise à jour				
Formation à l'outil				
Accessibilité du site				
Hébergement				
Référencement				
Statistiques				
Maintenance				
Planning de réalisation				
PRIX DE LA PRESTATION				
EVALUATION GENERALE				